

DOSSIER DE PRESSE 2026

DoggyWorky

Le chien au bureau, sans le moindre accro.

Édition juin 2026

Après le télétravail, le dog-friendly devient un argument d'embauche.

Premier acteur structuré du chien au travail en France, à la croisée de la santé au travail, de la conformité juridique et des RH.



Baromètre DoggyWorky 2025, 905 répondants, avec la Société Centrale Canine, soutenu par Bpifrance

Agenda mi-2026 : deux rendez-vous presse

- **15 juin** : publication du Baromètre DoggyWorky complet (Semaine de la QVCT).
- **26 juin** : lancement de l'Annuaire des entreprises dog-friendly (Journée mondiale du chien au travail).

Contact presse · Astrid Belfer, fondatrice · astrid.belfer@doggyworky.fr · doggyworky.fr

Sommaire

1. L'essentiel
2. Le constat : une demande massive, une offre embryonnaire
3. Chiffres clés : Baromètre DoggyWorky 2025
4. Le cadre légal : pourquoi un cadre n'est pas optionnel
5. L'offre DoggyWorky
6. Exclusivité 2026 : l'Annuaire des entreprises dog-friendly
7. Déploiements terrain
8. Citations prêtes à l'emploi
9. Angles journalistiques proposés
10. Ils parlent de DoggyWorky
11. À propos de DoggyWorky
12. Contact presse & liens utiles

Dossier de presse édité en juin 2026 à l'occasion de deux temps forts : la publication du Baromètre DoggyWorky 2025 (Semaine de la QVCT, 15 juin) et le lancement de l'Annuaire des entreprises dog-friendly (Journée mondiale du chien au travail, 26 juin).

1. L'essentiel

DoggyWorky est le premier acteur français à structurer la présence du chien en entreprise comme une démarche professionnelle, et non comme une tolérance improvisée. La société se positionne à la croisée de trois champs : la santé et la sécurité au travail (SST), la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et la conformité juridique de l'employeur.

Notre conviction fondatrice : la présence du chien au travail doit être **un choix qui se professionnalise, pas qui s'improvise**. L'organisation décide, dans un cadre clair, sans qu'aucun des trois acteurs (le maître, les collègues, le chien) ne soit sacrifié.

Fiche d'identité

Fondation	Fin 2024
Siège	Villeurbanne (métropole de Lyon)
Fondatrice	Astrid Belfer
Directeur des Ressources Canines	Roucky, berger australien rouge merle, mascotte et preuve vivante de la méthode
Cibles	Organisations de 3 à 2000 collaborateurs : entreprises privées, institutions publiques, établissements d'enseignement
Références	Préfecture des Hauts-de-Seine, Elao, cabinet de kinésithérapie (Lyon)
Actifs clés	Baromètre DoggyWorky 2025, Annuaire des entreprises dog-friendly, Fresque du Dog-at-Work

2. Le constat : une demande massive, une offre embryonnaire

Le chien au travail n'est plus une curiosité. C'est une attente forte des actifs, et un angle mort des employeurs. L'écart entre les deux est le cœur du sujet 2026 : **98,9 % des salariés concernés y sont favorables, 19,8 % des entreprises seulement l'autorisent**.

Demande massive, offre embryonnaire. Le véritable enjeu n'est plus de savoir s'il faut accueillir les chiens, mais comment le faire dans un cadre qui protège tout le monde. Et ce cadre manque : 63,4 % des entreprises déjà dog-friendly n'ont formalisé aucun cadre de santé et sécurité au travail. Non par rejet, mais par absence de méthode.

La question a changé de nature. On ne se demande plus si l'on est pour ou contre le chien au bureau, mais quelles entreprises le font, et comment. L'enjeu est d'autant plus concret que 75,5 % des salariés concernés viendraient davantage au bureau si leur chien y était accepté : à l'heure du travail hybride, le dog-friendly devient un levier de présence et d'attractivité.

3. Chiffres clés : Baromètre DoggyWorky 2025

Sauf mention contraire, tous les chiffres ci-dessous sont issus du Baromètre DoggyWorky 2025 (905 répondants, France entière, 7 chapitres), produit en partenariat avec la Société Centrale Canine et soutenu par Bpifrance.

Indicateur	Lecture
98,9 % vs 19,8 %	L'écart entre les salariés favorables et les entreprises qui autorisent le chien
63,4 %	Des entreprises dog-friendly n'ont aucun cadre SST formalisé
96,9 %	Des répondants constatent des bénéfices concrets de la présence du chien
96,8 %	Estiment que le chien améliore l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle
93,2 %	Des maîtres accepteraient une évaluation comportementale de leur chien
88 %	Effet positif déclaré sur la rétention et la fidélisation des collaborateurs
79,5 % vs 7,6 %	L'écart de perception du dog-friendly comme atout de recrutement
75,5 %	Viendraient davantage au bureau si leur chien y était accepté

Base : n = 905 (échantillon global). Bases partielles disponibles par chapitre sur demande.

4. Le cadre légal : pourquoi un cadre n'est pas optionnel

Accueillir un chien sans cadre n'est pas une liberté, c'est une exposition. Deux textes structurent l'analyse de DoggyWorky :

- **Code du travail, art. L.4121-1** : l'employeur est tenu d'une obligation de sécurité à l'égard de ses salariés, ce qui inclut l'évaluation et la prévention des risques liés à la présence animale (mise à jour du DUERP).
- **Code civil, art. 1243** : le propriétaire (ou le gardien) d'un animal est responsable des dommages qu'il cause. La responsabilité n'est pas diluée par la présence d'un prestataire.

« L'absence de règle n'est pas une protection. C'est une exposition. »

5. L'offre DoggyWorky

Cinq familles de prestations, articulées autour d'un même principe : aucune décision sans cadre.

Prestation	En bref	Tarif
Fresque du Dog-at-Work	Atelier collaboratif de 3 heures (34 cartes et 4 scénarios) pour cadrer la démarche en équipe	à partir de 1 290 € HT
Formations & conférences	Sensibilisation des équipes, managers et instances représentatives	à partir de 690 € HT
Politique dog-friendly + DUERP	Rédaction de la charte et mise à jour du document unique	à partir de 2 500 € HT
Accompagnement complet	Démarche clés en main, du diagnostic au déploiement	à partir de 8 000 € HT
Annuaire & Baromètre	Référencement des entreprises dog-friendly et observatoire national	Sur demande

Tarifs HT, déplacement en sus. Devis personnalisé selon le format et la taille de l'organisation.

Focus : la Fresque du Dog-at-Work, produit signature

Inspirée des formats d'intelligence collective, la Fresque du Dog-at-Work réunit en 3 heures les parties prenantes d'une organisation (direction, RH, managers, représentants du personnel, propriétaires de chiens et non-propriétaires) autour de 34 cartes et 4 scénarios. À la sortie : une vision partagée des bénéfices, des risques et des conditions de réussite, et une feuille de route concrète. C'est l'atelier qui transforme un débat d'opinions en décision d'organisation.

6. Exclusivité 2026 : l'Annuaire des entreprises dog-friendly

Lancement public le 26 juin 2026, à l'occasion de la Journée mondiale du chien au travail. L'Annuaire est le premier observatoire national des entreprises qui accueillent les chiens. Pendant des années, cette information restait invisible : aucun moyen de savoir, près de chez soi, quelles organisations le permettent. L'Annuaire comble ce vide.

Comment ça marche

L'Annuaire se présente comme une carte de France interactive. La recherche s'effectue par localisation : en quelques clics, chacun identifie les entreprises dog-friendly autour de chez lui, et accède à la fiche de chacune. Toute organisation qui accueille les chiens peut s'y inscrire, qu'elle ait déjà formalisé une politique interne ou qu'elle avance encore de façon informelle.

Trois usages

Pour les candidats	Pour s'inspirer	Observatoire national
Repérer les employeurs dog-friendly et en faire un critère de choix professionnel, au même titre que le télétravail.	Découvrir des entreprises comparables à la sienne qui ont franchi le pas, et proposer la démarche dans sa propre organisation.	Constituer la base de données qui alimentera les futures éditions du Baromètre.

Accès presse : doggyworky.fr/annuaire-entreprises-dog-friendly/ (en ligne le 26 juin 2026).

7. Déploiements terrain

DoggyWorky accompagne des organisations de profils très différents, preuve que la démarche s'adapte à toutes les échelles.

Préfecture des Hauts-de-Seine (secteur public)

Première administration de cette envergure à structurer la démarche. Un cas d'école qui démontre que le dog-friendly n'est pas réservé aux startups : formation des agents et des propriétaires, encadrement du bien-être animal le jour J.

Elao (startup tech)

Entreprise technologique à taille humaine, représentative des structures où le chien fait déjà partie du quotidien et où le besoin de cadre émerge avec la croissance des équipes.

Cabinet de kinésithérapie (Lyon)

Petite structure libérale, illustrant l'enjeu de la présence animale dans un environnement recevant du public.

Formulation de référence : « des organisations de 3 à 700 collaborateurs, du secteur public comme du privé ».

8. Citations prêtes à l'emploi

Les citations suivantes peuvent être reprises directement par les journalistes.

« La présence du chien en entreprise ne peut être improvisée. Pour protéger à la fois le bien-être collectif et garantir la sécurité juridique de l'employeur, il est indispensable d'encadrer la démarche. L'absence de cadre peut ouvrir la voie à des contentieux, voire à une reconnaissance de faute inexcusable de l'employeur, comme l'illustre un arrêt récent de la Cour d'appel de Lyon relatif à un accident survenu lors d'un séminaire professionnel dont l'objectif initial était pourtant d'assurer la cohésion et le bien-être des salariés. »

Maître Fabien Duffit-Dalloz Avocat au Barreau de Lyon

« Aucune nouvelle initiative en entreprise ne peut réussir sans un accompagnement structuré. Le dog-at-work ne fait pas exception : même avec la meilleure volonté, il faut un cadre méthodologique pour s'assurer du succès de sa mise en œuvre. »

Nathalie Lusset DRH et consultante en transformation managériale

« Notre mission est simple : faire en sorte que la présence du chien au bureau ne devienne jamais un risque... mais toujours une chance. »

Astrid Belfer Fondatrice de DoggyWorky

9. Angles journalistiques proposés

1. **Le chien au travail en France : état des lieux 2026.** Données exclusives du Baromètre.
2. **Cadre légal et obligations de l'employeur.** L'angle juridique : DUERP, responsabilité, faute inexcusable.
3. **QVCT et marque employeur.** Après le télétravail, le dog-friendly comme argument d'embauche.
4. **Premiers dans leur secteur.** Le cas du secteur public avec la Préfecture des Hauts-de-Seine.
5. **L'Annuaire des entreprises dog-friendly.** Le premier observatoire national, lancé le 26 juin 2026.

10. Ils parlent de DoggyWorky

DoggyWorky a déjà fait l'objet de reportages et d'articles dans des médias nationaux et régionaux :

TF1	RTL	France 3	BFM Business
Le Progrès	Big Média (Bpifrance)	Savoir Animal	Woopets

Extraits et liens disponibles sur doggyworky.fr/presse/.

11. À propos de DoggyWorky

DoggyWorky est une société fondée et dirigée par **Astrid Belfer**, basée à Villeurbanne (Lyon). Son origine est une conviction : avoir dû monnayer une vulnérabilité personnelle pour obtenir le droit d'amener son chien au travail a révélé que ce qui devrait être un choix collectif d'organisation reste trop souvent une dérogation individuelle. DoggyWorky existe pour transformer cette dérogation en cadre.

La méthode repose sur trois principes : aucune décision sans cadre ; aucun des trois acteurs sacrifié (le maître, les collègues, le chien) ; l'organisation décide, pas la dérogation.

Sur le terrain, la fondatrice intervient avec **Roucky**, berger australien rouge merle et « Directeur des Ressources Canines » de l'entreprise : démonstration vivante qu'un chien bien préparé trouve naturellement sa place dans un environnement professionnel.

12. Contact presse & liens utiles

Astrid Belfer, fondatrice de DoggyWorky

Email : astrid.belfer@doggyworky.fr (objet : PRESSE)

Disponible sous 24-48h pour interviews, tribunes et données. Déplacements possibles partout en France ; interviews à distance bienvenues.

Liens utiles

- doggyworky.fr
- doggyworky.fr/presse/

- doggyworky.fr/annuaire-entreprises-dog-friendly/ (en ligne le 26 juin 2026)

Le chien au bureau, sans le moindre accro.